



MARCHÉ NOCTURNE ARTISANAL

LE TRÉPORT - TOUS LES JEUDIS DU 3 JUILLET AU 28 AOÛT 2025

Pré-inscription - Date limite : 18 avril 2025

NOM :

PRÉNOM :

RAISON SOCIALE :

SIRET :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

SITE INTERNET :

Produits vendus (vous pouvez joindre une photo) :

.....

Ces articles sont-ils fabriqués par l'exposant ? OUI NON

Longueur et type de stand souhaité (longueur maximale : 6 mètres) :

.....

Dimension de l'abri (vous pouvez joindre une photo) :

Attestation d'assurance :

Ce document est à envoyer par mail : marches@ville-le-treport.fr

OU

**Par courrier à la mairie du Tréport (Rue François Mitterrand, 76470 LE
TREPORT), adressé à la commission marché nocturne**



Pré-inscription – Date limite : 18 avril 2025

Cette candidature ne constitue pas un engagement à être présent sur le marché

Tout dossier incomplet sera susceptible d'être refusé et ce même si la commission a validé la pré-inscription.

Après avoir reçu votre pré-inscription, une commission se réunira pour statuer sur chaque candidature.

À compter du 5 mai, vous recevrez progressivement par mail la réponse à votre inscription, qu'elle soit favorable ou non.

Pour les candidatures retenues, vous recevrez, dans ce même mail, un dossier d'inscription définitif ainsi que la liste des pièces justificatives à fournir.

Par la signature de ce dossier de pré-inscription et si le dossier reçoit une réponse favorable, le soussigné s'engage :

1. à uniquement exposer ou présenter les produits ou articles énoncés ci-dessus
2. à occuper l'emplacement attribué par la mairie pendant les 9 marchés artisanaux du jeudi 3 juillet au jeudi 28 août 2025
3. à régler dès le premier marché nocturne artisanal, le jeudi 3 juillet 2025, la totalité de la somme demandée pour les 9 marchés nocturnes

Calendrier des marchés nocturnes artisanaux

Jeudi 3 juillet	Jeudi 10 juillet	Jeudi 17 juillet	Jeudi 24 juillet	Jeudi 31 juillet	Jeudi 7 août	Jeudi 14 août	Jeudi 21 août	Jeudi 28 août
-----------------	------------------	------------------	------------------	------------------	--------------	---------------	---------------	---------------

Tarifs de l'emplacement

Il est demandé aux personnes dont le dossier a été retenu de régler la totalité de la somme pour les 9 marchés nocturnes. L'abonnement, pour les 2 mois, est à 12,80€ par mètre linéaire.

Date et signature

Ce document est à envoyer par mail : marches@ville-le-treport.fr

OU

Par courrier à la mairie du Tréport (Rue François Mitterrand, 76470 LE TREPORT), adressé à la commission marché nocturne